

roner s'égare un peu, achever de l'égarer tout-à-fait. Les opérations du coroner livrées à la publicité ne peuvent que compromettre dans presque tous les cas le résultat de ses recherches. Et pourtant nous avons vu les journeaux se plaindre de la décision du coroner Blanchard qui, se conformant aux instructions formelles du procureur-général, avait ordonné le huis-clos.

La publicité des recherches du coroner est aussi fatale à son entreprise, disons le mot, aussi niaise que le serait la manœuvre d'un chasseur à l'affut, chantant à tue-tête dans l'espoir d'attirer le gibier.

Fermons la parenthèse et reprenons notre récit.

Le matin du crime, c'est-à-dire le samedi 30 octobre, d'assez bonne heure, Johnny Laplante se mit en route pour St-Hyacinthe où il devait encaisser une somme dépassant \$210.

Sa femme, paraît-il, n'était pas sans inquiétude. Un personnage avec qui son mari était en relations d'affaires le poursuivait de ses menaces, et Mme Laplante était au courant de cette particularité.

—Surtout, dit-elle à son mari au moment où celui-ci franchissait le seuil, surtout ne t'attardes pas et ne rentre pas en discussion avec cet individu. Reviens de bonne heure, aussitôt tes affaires terminées, car, si tu tardais, je mourrais d'inquiétude.

—Soit tranquille ma bonne femme, répondit Laplante, et ne crains rien. Je ne discuterai avec personne et je serai de retour à 6 heures par le train de St-Hyacinthe.

Malgré cette assurance, et quoiqu'elle sut de longue date que son mari était un homme sérieux, un homme d'intérieur, bon sujet et sobre, elle eut toute la journée le cœur serré. Un pressentiment, que rien ne justifiait cependant, lui mettait de l'angoisse au cœur.

À six heures, elle devint fiévreuse, mais elle se raisonnait, se disant qu'il fallait à son mari le temps de parcourir le chemin qui séparait sa maison de la station. Néanmoins, elle n'était pas tranquille et trouvait que les minutes s'écoulaient avec une lenteur désespérante.

À six heures et demie, son inquiétude grandit au point de la terrasser. Son mari aurait dû être là, et elle ne s'expliquait pas ce retard. Enervée, elle s'étendit sur le pied de son lit, espérant que ce repos factice la calmerait un peu et adoucierait chez elle les angoisses de l'attente.

Elle resta ainsi, accablé et demi-consciente, jusqu'à sept heures. Lorsqu'elle entendit le timbre de l'horloge frapper lugubrement ses sept coups fatidiques, elle se dressa d'un bond, véritablement hantée par une terreur inexprimable. Elle tournait les yeux de tous côtés, ne sachant que penser, ne sachant à quoi se résoudre, lorsque soudain on frappa brusquement à la porte.

C'étaient trois ou quatre coups sourds, précipités, frappés avec le poing. On sentait que le visiteur n'était pas un voisin venant jaser en passant, mais bien une personne pressée, apportant une nouvelle importante et urgente.